APRÈS ART. 52 N° **1346** 

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2015

# LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

# AMENDEMENT

N º 1346

présenté par

M. Roumegas, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

## **APRÈS L'ARTICLE 52, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois après la publication de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement au rapport évaluant l'opportunité de créer par arrêté au sein du Conseil national des universités une nouvelle section intitulée « Économie et Société ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les députés écologistes estiment que le risque de disparition de pans entiers de l'analyse économique doit faire réagir l'ensemble de la communauté scientifique et, au-delà, de la société. Cette crainte a d'ailleurs été soulevée par de nombreux économistes de renom, dont les contributions aux sciences économiques sont reconnues de toutes et tous, tel Bernard Maris. Cette recherche, par nature interdisciplinaire, est essentielle à l'appréhension des mécanismes économiques ainsi qu'à la compréhension de la crise économique, sociale et environnementale dont nous subissons les ravages. Or, l'organisation de la section 05 « Sciences économiques » du Conseil national des universités ne permet pas de garantir une pluralité suffisante dans les approches étudiées. En effet, le recrutement d'économistes dits « hétérodoxes » a chuté de 18 % entre 200 et 2004 à 5 % entre 2005 et 2011.

Les députés écologistes sont conscients que la création d'une telle section, « Économie et Société », n'est pas de nature législative c'est pourquoi ils demandent au Gouvernement de prendre des engagements sur la base d'une étude sérieuse de ce sujet d'importance pour nourrir le débat et l'innovation économique et sociale.

APRÈS ART. 52 N° **1346** 

De fait, des annonces contradictoires ont été faites ces dernières semaines : la ministre Najat Vallaud-Belkacem avait annoncé la création de cette section mais elle y a ensuite renoncé, semblet-il face aux pressions d'économistes dits « orthodoxes » défenseurs d'une unique section de sciences économiques. Les écologistes demandent donc au gouvernement de reconsidérer cette question afin de permettre à une recherche économique pluraliste, diverse et multidisciplinaire d'exister en France. Un rapport objectif servira à aider à la décision.